10 rue du Lieutenant Parayre
Espace Wagner, Bâtiment A2
13290 Aix-en-Provence
normatys.org

OpenNAT
LE BILAN NATURE DES PROJETS

# OpenNAT et crédits biodiversité : dossier de presse

NORMATYS · 25 octobre 2026. NORMATYS conçoit et publie des référentiels de certification environnementale, dont Effinature, et édite la méthode ouverte OpenNAT.

## En bref

- OpenNAT mesure, en mètres carrés d'habitat équivalent sur 50 ans, la nature qu'un projet de construction consomme sur son site et par ses matériaux. Texte et tables sous licence CC BY 4.0, moteur de calcul libre (AGPL-3.0).
- OpenNAT Crédits définit des crédits de gain de nature mesuré, prudent et durable. La méthode est soumise au Biodiversity Standard Council : aucun crédit n'est émis avant sa validation.
- La contribution de maintien OpenNAT est en vigueur depuis le 25 octobre 2026 : une entreprise finance l'entretien écologique d'espaces de nature qu'elle ne possède pas, après chaque contrôle Effinature HVE réussi.
- Ni compensation réglementaire, ni neutralité, ni placement : NORMATYS publie des règles, tient un registre public et ne détient aucun crédit.

## Le contexte : des crédits biodiversité encore sans règles communes

Les crédits biodiversité, ou crédits nature, désignent des unités qui financent la restauration ou la préservation d'un milieu naturel. Le marché est naissant et ses méthodes divergent : certaines créditent une perte évitée sans mesure partagée de la menace, d'autres laissent les crédits se revendre, peu publient leurs calculs. En France, la loi du 23 octobre 2023 relative à l'industrie verte a créé les sites naturels de compensation, de restauration et de renaturation agréés par l'État (articles L163-1 et suivants du code de l'environnement), dits sites France Crédits Biodiversité. OpenNAT se tient à l'écart de ce régime : ses dispositifs sont volontaires et ne satisfont aucune obligation.

L'immobilier est le terrain d'OpenNAT. Les jardins de résidences, les abords d'immeubles de bureaux, les parcs de quartiers sont la nature que l'on voit chaque jour. Leur valeur dépend moins de leur plantation que de leur entretien, année après année : c'est ce que les dispositifs OpenNAT mesurent et financent.



Société par actions simplifiée au capital de 1 000 €
RCS Aix-en-Provence 878 397 595
Société du groupe NORMAXIS

## Notre position

| Principe | Règle OpenNAT |
|---|---|
| Mesurer un gain | Un crédit rémunère un gain de nature mesuré par le moteur OpenNAT, au-delà de ce que le site serait devenu sans le projet et de ce que la réglementation impose déjà (additionnalité calculée, non déclarée). |
| Prudence | Le gain retenu est le 10e centile de 1 000 tirages de l'analyse d'incertitude, pas la valeur centrale ; une réserve commune de 20 à 40 % de chaque émission couvre les pertes. |
| Constat avant émission | Un crédit n'est émis que pour un gain réalisé et constaté par relevé ; le gain attendu reste en unités prévisionnelles, ni cédées ni retirées. |
| Durée | Gain maintenu 50 ans, garanti par une obligation réelle environnementale et un plan de gestion financé. |
| Pas de perte évitée | Protéger un site menacé ne donne aucun crédit, faute de mesure partagée de la menace. |
| Usage propre | Un crédit est acquis pour son propre usage puis retiré ; il ne se revend pas dans la version 1. |
| Usage honnête | Un crédit retiré permet de déclarer une contribution chiffrée à la restauration d'un site identifié, jamais une neutralité, une compensation ou un impact positif global. |
| Séparation des rôles | NORMATYS écrit la méthode, un vérificateur tiers vérifie, le registre émet ; aucun ne détient de crédits ni n'est payé au prix ou au volume. |
| Ouverture | Méthode, tables sourcées et moteur publics ; chaque convention est écrite et numérotée ; le moteur est vérifié par un carnet de calcul indépendant. |

## Trois dispositifs, trois statuts

| Dispositif | Objet | Statut au 25 octobre 2026 |
|---|---|---|
| OpenNAT 1 | Mesure de la nature consommée par un projet (Cnat sur le site, Inat par les matériaux et le chantier, Bnat coefficient de biotope) | Méthode et moteur publiés ; soumis au Biodiversity Standard Council |
| OpenNAT Crédits, version 1 | Crédits de gain de nature : 1 crédit = 1 000 m²HE·an de gain créditable, soit l'ordre de grandeur de 20 m² d'écosystème de référence en pleine intégrité pendant 50 ans | Soumise au Biodiversity Standard Council ; aucun crédit émis |
| Contribution de maintien, version 1 | Financement de l'entretien écologique vérifié d'opérations certifiées Effinature : 1,50 € HT par m² et par an, versé après chaque contrôle Effinature HVE réussi | En vigueur ; conditions générales du registre et modèles de contrat publiés |

## Dans l'immobilier

Une opération certifiée Effinature en conception est suivie en Effinature HVE : sa gestion écologique est contrôlée sur place tous les deux ans par un organisme certificateur tiers. La contribution de maintien s'appuie sur ce seul contrôle. Elle s'adresse à tout propriétaire qui entretient ces espaces : copropriétés, foncières, fonds, bailleurs sociaux, collectivités, aménageurs. L'argent ne transite jamais par NORMATYS : le contributeur paie les prestataires d'une copropriété, une société sur facture, ou une collectivité dans le cadre d'une convention de mécénat. Le propriétaire reste libre de son organisme certificateur et de son écologue.

## Chiffres clés

| Chiffre | Ce qu'il désigne |
|---|---|
| 191 | types d'habitat décrits par la méthode, avec leurs grilles d'état |
| 50 | années d'horizon de calcul et de période de crédit |
| 1 000 | tirages par calcul pour chiffrer l'incertitude |
| 73 | cas du banc de validation retrouvés par le moteur et par un carnet de calcul indépendant |
| 20-40 | pour cent de chaque émission de crédits versés à la réserve commune |
| 1,50 | euro HT par m² et par an : prix publié de la contribution de maintien |

## Qui fait quoi

- NORMATYS édite les méthodes OpenNAT, tient le registre et publie ses règles ; elle n'exerce aucune activité de certification, d'audit ou d'évaluation de la conformité.
- Le Biodiversity Standard Council, comité scientifique et technique des référentiels NORMATYS, approuve leurs versions.
- IRICE, organisme de certification, applique Effinature et Effinature HVE et édite l'outil de calcul OpenNAT en ligne ; elle n'émet aucun crédit et ne tient pas le registre. L'additif Effinature HVE est ouvert à tout organisme certificateur aux mêmes conditions.
- NORMAXIS, groupe dont NORMATYS et IRICE sont des sociétés distinctes, est titulaire des marques.

## Calendrier

| Date | Étape |
|---|---|
| 18 et 19 octobre 2026 | Méthode OpenNAT 1, tables et moteur publiés en accès libre |
| 24 octobre 2026 | Méthode OpenNAT Crédits, version 1, soumise au Biodiversity Standard Council |
| 25 octobre 2026 | Contribution de maintien en vigueur ; additif Effinature HVE ouvert à tout organisme certificateur |
| Prochaine réunion du conseil | Examen des méthodes OpenNAT 1 et OpenNAT Crédits |

## Ressources

- Crédits biodiversité, la position de NORMATYS : normatys.org/credits-biodiversite
- Contribution de maintien, règles et modèles de contrat : normatys.org/contribution-de-maintien
- Méthode, tables et moteur : github.com/normaxis-group/opennat
- Outil de calcul en ligne : opennat.irice-certification.com

Contact presse : NORMATYS, Espace Wagner, Bâtiment A2, 10 rue du Lieutenant Parayre, 13290 Aix-en-Provence, cedric.plantaz@normatys.org.

Les dispositifs OpenNAT sont volontaires et distincts des sites naturels de compensation, de restauration et de renaturation agréés, dits sites France Crédits Biodiversité (articles L163-1 et suivants du code de l'environnement). Ils ne peuvent satisfaire une obligation de compensation.